



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Dengue : à Kourou, on passe au labo sans ordo



Dans la ville spatiale et jusqu'au 30 juin, il n'est plus nécessaire d'avoir une ordonnance de son médecin pour effectuer un test de dengue PCR et/ou sérologique dans les deux laboratoires privés. L'objectif est de faciliter le dépistage, alors qu'un foyer épidémique a été identifié dans la commune. Cette innovation sera évaluée à l'issue de cette période. En cas de succès, elle pourra être renouvelée lors d'épisodes épidémiques.

C'est une première ! Depuis hier et jusqu'au 30 juin, il n'est plus nécessaire d'avoir une prescription de son médecin pour effectuer un test PCR et/ou sérologique contre la dengue, dans les laboratoires privés de Kourou. Il était autour de 8 heures, quand de premiers habitants ont profité du dispositif, chez Biosoleil et Eurofins (ex-Carage). En pratique, la personne qui veut être testée contre la dengue se présente au laboratoire, est enregistrée à l'accueil. Elle répond à un questionnaire sur ses symptômes, ses voyages récents et les contacts qu'elle a pu avoir avec le virus. Dans les prochains jours, des bénévoles recrutés par la mairie aideront la personne à le remplir. Suit la prise de sang puis le résultat, communiqué en général dans les quarante-huit heures par le laboratoire. Ces mêmes résultats sont transmis à Santé publique France pour le suivi de la situation épidémiologique. Tout le monde peut se présenter au laboratoire, sans qu'il soit nécessaire d'être affilié à la Sécurité sociale ou d'avoir sa carte Vitale. Les tests seront pris en charge par la Sécurité sociale.



« En ne passant plus chez le médecin, nous espérons que les habitants n'hésiteront pas à se faire tester en cas de symptômes ou si un proche est malade. Nous espérons ainsi détecter plus rapidement les cas et donc avoir une meilleure visibilité sur la circulation du virus. Nous pourrions ainsi réagir plus rapidement, en lançant les mesures de lutte antivectorielle », explique Mathilde Hangard, ingénieure d'études sanitaires à l'ARS. Dans le même temps, un plateau d'appel est mis en place à l'ARS pour appeler les personnes positives. « Cela permettra de leur redonner leur résultat, de leur suggérer de consulter leur médecin traitant, de surveiller les symptômes et de proposer des mesures de protection individuelle comme dormir sous moustiquaire et utiliser des répulsifs », poursuit-elle. Hier matin, avec Marion Guyot, épidémiologiste à Santé publique France, elle est passée dans les cabinets de médecine de ville et dans les pharmacies d'officine pour expliquer le dispositif aux professionnels de santé et disposer des affiches.

« Nous reprenons un dispositif qui a fonctionné pendant une épidémie majeure, le Covid. Nous aurons ainsi une vision en temps réel de la dengue, sans que les gens se demandent s'ils vont se faire tester ou pas. C'est une maladie vectorielle. Il est donc important de circonscrire rapidement les foyers épidémiques. Jamais nous n'avons fait ça », se réjouit le Marc Lédy, codirecteur des laboratoires Biosoleil.

Pour avoir une chance d'empêcher une nouvelle épidémie de démarrer, il est également indispensable, sur l'ensemble du territoire, de faire faire un prélèvement dès qu'une personne présente des symptômes de dengue et que les laboratoires signalent SANS DELAI, les cas positifs à l'ARS.

Un foyer épidémique à Kourou ; les autres communes sous surveillance



Si un foyer épidémique a été objectivé à Kourou dès la mi-avril, les autres communes de Guyane sont également sous surveillance, pour repérer au plus tôt un début de circulation autochtone de la dengue. A Rémire-Montjoly, les premiers cas confirmés biologiquement avaient tous une notion de voyage. L'ARS est dans l'attente du résultat d'un prélèvement effectué en fin de semaine dernière, sans notion de voyage. S'il était positif, il signifierait le début d'une circulation autochtone du virus dans l'Île-de-Cayenne. Un autre cas a été confirmé hier à Matoury, sans que la personne infectée ait pu être jointe pour connaître ses déplacements récents.

Depuis le début de l'année, des cas ont également été confirmés parmi les résidents des communes de Saint-Laurent du Maroni, Montsinéry-Tonnégrande et Grand-Santi. Fin mai, « 31 cas confirmés de dengue - dont 17 autochtones - ont été identifiés parmi les résidents de plusieurs communes du littoral et du Maroni, indiquait Santé publique France. Parmi ces 31 prélèvements, 21 ont bénéficié d'une recherche du sérotype : 17 correspondent au sérotype DEN-3, 3 au DEN-2 (dont 2 cas importés et 1 inconnu) et 1 au sérotype DEN-1 (cas importé). Le foyer épidémique objectivé à Kourou mi-avril demeure actif et la circulation du virus semble s'étendre dans la partie est de la ville. »

Pour rappel, dans les autres communes hors Kourou, afin de pouvoir évaluer au mieux la situation épidémiologique, il est important de prescrire une recherche biologique de la dengue pour tout cas cliniquement évocateur de dengue, préférentiellement par RT-PCR. De leur côté, les laboratoires doivent signaler les cas SANS DELAI à l'ARS.

La revue **Viruses** publie un panorama des arbovirus circulant en Guyane

Dengue, chikungunya, zika, fièvre jaune, virus Oropouche, Tonate et Mayaro. Des chercheurs de l'hôpital de Cayenne, de l'Institut Pasteur de Guyane et de Santé publique France publie un panorama des principaux arbovirus circulant sur le territoire, dans la **revue Viruses**. « Cet article a pour but de résumer les connaissances actuelles sur ces arbovirus en Guyane française et de discuter des défis posés par l'émergence ou la réémergence des arbovirus », expliquent les auteurs.

Outre ces sept arbovirus, ils discutent des défis à venir : les facteurs favorisant les épidémies, le contrôle vectoriel, le risque d'introduction d'*Aedes albopictus*, l'un des moustiques les plus invasifs au monde, en Guyane, l'émergence possible de nouveaux arbovirus... « Les mesures de contrôle efficaces sont entravées par la présentation clinique non spécifique de ces maladies, ainsi que par la résistance du moustique *Aedes aegypti* aux insecticides, soulignent-ils. Malgré la forte séroprévalence de certains virus, la possibilité de nouvelles épidémies ne peut être exclue. Par conséquent, une surveillance épidémiologique active est nécessaire pour identifier les épidémies potentielles, et un système de surveillance sentinelle adéquat ainsi qu'un large panel de diagnostic virologique sont en cours de développement afin d'améliorer la gestion de la maladie. »

EN BREF

◆ Padhue : une réunion à Saint-Laurent pour comprendre les changements



L'année 2023 marque plusieurs changements majeurs dans le dispositif des praticiens à diplôme hors Union européenne (Padhue). C'est la raison pour laquelle l'Agence Régionale de Santé a souhaité réunir les professionnels concernés. Une première rencontre a eu lieu vendredi à Cayenne, avec une vingtaine de Padhue. Une seconde se déroule cet après-midi, de 15 heures à 18 heures, au self du Chog.

Dans le dispositif actuel, les contrats des Padhue avec leur établissement se terminent le 31 décembre 2025. Des discussions sont en cours pour aller au-delà de cette date en Guyane. Mais à l'heure actuelle, pour obtenir une autorisation de plein exercice à durée indéterminée en France entière, les Padhue doivent passer les épreuves de vérification des connaissances (EVC).

A partir de cette année, les lauréats des EVC déjà en poste dans un établissement et souhaitant y effectuer leur parcours de consolidation des compétences (PCC) dans le cadre d'un projet de carrière pourront ainsi y rester, à condition que le poste ait bien été recensé auprès de l'établissement par l'ARS.

◆ L'Ophtabus sur le Maroni



L'équipe de l'Ophtabus s'est rendue sur le Maroni, le mois dernier. De Grand-Santi à Maripasoula, cette mission sur le fleuve a permis de dépister 358 personnes (264 adultes et 94 enfants) en quatre jours. Environ les deux tiers – 236 exactement – ont découvert qu'elles étaient atteintes d'une pathologie de la vision. « Toutes les personnes dépistées se sont vu remettre un compte-rendu de dépistage, explique l'association. Ce dernier était adressé à l'attention du médecin traitant ou d'un ophtalmologue, selon les cas. A Papaïchton, les médecins du CDPS nous ont dit être ravis de recevoir les courriers de compte-rendu de rétinophotographie du fond d'œil de leurs patients ayant une maladie chronique. »

La prochaine sortie de l'ophtabus est prévue le 24 juin, à Saint-Laurent du Maroni.

◆ Une expo photos sur les prothèses



Rendre esthétique ce que l'on veut souvent cacher. C'est ce qu'a réussi le photographe Mirtho Linguet qui a fait poser des patients handicapés du groupe Guyane Santé avec leurs prothèses. Que ce soit après un accident, une agression ou un problème de santé, « tous ont dit « oui » et nous ont ouvert leur chez-eux », se réjouit Olivier Boyer, orthoprothésiste de Guyane Appareillage Médical. Car cette exposition, intitulée « Le handicap à la croisée des réalités guyanaises », a pour particularité de faire poser les patients dans leur environnement quotidien.

« L'idée de départ était d'avoir des photos pour créer le site internet du laboratoire d'orthoprothésiste, explique Guylène Mergerie, directrice de Guyane Santé. Nous avons sollicité Mirtho Linguet, avec qui nous travaillons depuis cinq ans sur l'obésité. » C'est en découvrant les photos la première fois que l'idée de cette exposition a mûri.

Si de premières personnes l'ont découverte vendredi soir, lors du vernissage, le groupe privé va désormais proposer l'exposition aux collectivités.

La minute CHRU



Retrouvez dans cette minute hebdomadaire les informations relatives au projet CHRU et à l'avancée des différents chantiers associés. Pour toute question, nous vous invitons à vous rapprocher du référent de votre filière ou contacter l'adresse mail suivante :

accompagnementprojetCHRU@eurogroupeconsulting.com

■ **Projet médical : les ateliers se poursuivent**

Dans le cadre de la rédaction du projet médical du futur CHRU de Guyane, qui devrait être présenté début juillet, des ateliers se tiennent depuis vendredi, à Kourou. Le premier, la semaine dernière, a concerné la filière urgences – soins critiques. Le second, aujourd'hui, traitera de la chirurgie. Suivront les filières femme-mère-enfant et médecine, demain ; puis la filière médico-technique, jeudi.

Les objectifs de ces groupes sont de :

- Aboutir à un consensus sur la répartition de l'offre de soin à l'échelle du CHRU pour chaque filière
- Définir l'organisation territoriale et les modalités de mise en œuvre du projet.

E-Santé



■ Mon Espace santé sur le Tour de Guyane



Mon Espace santé, le service public numérique et gratuit de santé, est partenaire du prochain Tour de Guyane. Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, et Jean-Yves Thiver, président du comité régional de cyclisme, ont signé la convention de partenariat, vendredi.

La course cycliste se déroulera du 19 au 27 août, sur le littoral. Chaque jour, le public pourra s'informer sur le stand Mon Espace santé et profiter des animations, à l'arrivée des étapes.

A travers ce contrat de sponsoring, c'est aussi le sport qui se met au service de la santé !

■ Mon Espace santé à la poste de Kourou hier matin... et dans un mois



L'Agence Régionale de Santé et La Poste poursuivent leur collaboration pour aider les clients de l'entreprise à activer leur Espace santé. Hier matin, les conseillers numériques de La Poste et François Gourier, coordinateur Mon Espace santé à l'ARS, ont aidé 31 personnes à le faire. Une opération similaire se déroulera début juillet. Les clients seront informés, en amont, de la nécessité de venir avec leur carte Vitale et d'avoir un compte Ameli à jour.

« Les gens savent de quoi on parle quand on leur présente Mon Espace santé. Certaines personnes n'avaient pas leur carte Vitale mais ont pris les renseignements pour activer Mon Espace santé à la maison. D'autres ont pris rendez-vous pour le mois de juillet », s'est réjoui Frantz Parcily, référent numérique de La Poste pour la Guyane et la Corse, lors d'un rapide bilan avec Cristel Lorenzati, directrice du secteur Savanes de l'entreprise.

Offres d'emploi



■ L'ARS recrute son **directeur général adjoint** (poste à pourvoir à compter du 1er septembre). Candidature (CV et lettre de motivation) à électronique ars-guyane-direction-generale@ars.sante.fr en copie johannel.smock@ars.sante.fr avant le 21 juin avec « candidature DGA » en objet. Consulter la fiche de poste [ICI](#).

■ La Collectivité territoriale (CTG) recrute, pour la direction de la PMI et promotion de la santé :

- Une **infirmière territoriale**. Consulter la fiche de poste et candidater [ICI](#).
- Des **puéricultrices territoriales**. Consulter la fiche de poste et candidater [ICI](#).

- Des **sages-femmes**. Consulter la fiche de poste et candidater [ICI](#).
- Un **médecin de PMI**. Consulter la fiche de poste et candidater [ICI](#).

Pour toutes ces offres, candidature avant la mi-septembre, sauf médecin avant le 23 juin.

Agenda



Mardi 6 juin

► **Événement Padhue**, ouvert à tous les professionnels de santé, de 15 heures à 18 heures, au self du Chog.
Inscriptions : <https://forms.office.com/e/129zHc3QBp>

► **Assemblée générale de la CPTS Centre littoral guyanais**. Ordre du jour : point d'avancement de la CPTS, présentation des projets en cours, présentation des outils et

validation des comptes annuels. Participation à confirmer au 0694 29 02 50 ou à contact@cpts-centre-littoral.fr.

Vendredi 9 juin

► **Matinée d'information tout public** sur « l'importance de la prise en charge sociale et médico-sociale d'un patient atteint de cancer », organisée par Onco Guyane, à partir de 8h30, au CGOSH, à Cayenne. Inscription : onco973@orange.fr ou [0594 27 16 04](tel:0594271604).

Samedi

► « **Fo Zot Savé** » : avec Fabien Sublet, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la [chaîne Youtube](#) de l'émission.

Mercredi 21 juin

► **Journée portes ouvertes** des réseaux de santé de Guyane, 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly, de 9 heures à 14 heures.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)